



1. INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (HU)

54-543-01 Faipari technikus

2. TRADUCTION DE L'INTITULE DE LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (FR)

Technicien(ne) de l'industrie de bois
(LA TRADUCTION DE L'INTITULE EST DONNEE A TITRE D'INFORMATION)

3. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

Le spécialiste peut assurer les activités suivantes:

- respecter les consignes de sécurité sur le lieu de travail;
- contrôler, régler les engins et les outils;
- exécuter des tâches techniques de bois en plein air;
- exécuter des tâches techniques de scierie;
- exécuter des tâches techniques de production des produits finis;
- effectuer la conception et l'organisation du processus de fabrication des meubles d'ébénisterie et de stockage;
- effectuer la conception et l'organisation du processus de fabrication des tables;
- effectuer la conception et l'organisation du processus de fabrication des sièges;
- effectuer la conception et l'organisation du processus de fabrication des lits;
- effectuer des tâches de processus de fabrication de meubles;
- effectuer la conception et l'organisation du processus de fabrication des portes;
- effectuer la conception et l'organisation du processus de fabrication des fenêtres;
- organiser et contrôler des processus de fabrication en plein air.

4. EMPLOIS ACCESSIBLES PAR LE DETENTEUR DU CERTIFICAT

3114 Technicien(ne) de l'industrie de bois et de l'industrie légère

(*) Note explicative:

Ce document vise à compléter l'information figurant sur le certificat. Le supplément descriptif du certificat n'a aucune valeur légale. Le format adopté est conforme aux documents suivants :

"93/C 49/01 of 3 December 1992 on the transparency of qualifications" (résolution 93/C 49/01 du Conseil, du 3 décembre 1992, concernant la transparence des qualifications), "Council Resolution 96/C 224/04 of 15 July 1996 on the transparency of vocational training certificates" (résolution 96/C 224/04 du Conseil, du 15 juillet 1996, sur la transparence des certificats de formation professionnelle), "Recommendation 2001/613/EC of the European Parliament and of the Council of 10 July 2001 on mobility within the Community for students, persons undergoing training, volunteers, teachers and trainers" (recommandation 2001/613/CE du Parlement européen et du Conseil, du 10 juillet 2001, relative à la mobilité dans la communauté des étudiants, des personnes en formation, des volontaires, des enseignants et des formateurs)

Pour toute information complémentaire sur la transparence, consultez le site <http://europass.cedefop.eu.int/htm/>

©European Communities 2002 ©

5. BASE OFFICIELLE DU CERTIFICAT

<p>Nom et statut de l'organisme délivrant le certificat</p>	<p>Nom et statut de l'autorité nationale responsable de la reconnaissance du certificat</p> <p>Ministere des Affaires Economiques Nationales</p>																												
<p>Niveau du certificat (national ou international)</p> <p>Niveau de la qualification professionnelle selon la Liste Nationale des Formations (OKJ): 54 Qualification professionnelle de niveau avancé ayant comme précondition l'obtention du baccalauréat et pouvant être principalement obtenue dans le cadre d'une formation professionnelle formelle.</p> <p>Code ISCED2011: 4</p> <p>Niveau du CNCP de la Hongrie:</p> <p>Niveau du CEC:</p>	<p>Echelle de notation/Exigences aux examens</p> <p>Echelle pentatonique: 5 très bien 4 bien 3 moyen 2 passable 1 insuffisant</p>																												
<p>Mention de série du certificat: PT K</p> <p>son numéro d'ordre: 123456</p> <p>Date de délivrance du certificat: 2023.10.02</p>	<p>Résultats aux épreuves et leur pourcentage dans la note complexe.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20%;">Épreuve écrite centrale</td> <td style="width: 40%;">Calcul professionnel et préparation d'un dessin nodal</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">5</td> <td style="width: 10%;"></td> <td style="width: 10%; text-align: right;">25.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve orale</td> <td>Connaissances professionnelles de technicien(ne) de l'industrie de bois</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> <td style="text-align: right;">35.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Préparation d'une pièce d'examen de menuiserie ou de l'industrie de meuble et élaboration d'une documentation technique</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> <td style="text-align: right;">30.00</td> </tr> <tr> <td>Épreuve pratique</td> <td>Soutenance de la pièce d'examen et de la documentation technique</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> <td style="text-align: right;">10.00</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note</td> <td style="text-align: center;">5</td> <td></td> <td></td> </tr> </table>				Épreuve écrite centrale	Calcul professionnel et préparation d'un dessin nodal	5		25.00	Épreuve orale	Connaissances professionnelles de technicien(ne) de l'industrie de bois	5		35.00	Épreuve pratique	Préparation d'une pièce d'examen de menuiserie ou de l'industrie de meuble et élaboration d'une documentation technique	5		30.00	Épreuve pratique	Soutenance de la pièce d'examen et de la documentation technique	5		10.00	Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5		
Épreuve écrite centrale	Calcul professionnel et préparation d'un dessin nodal	5		25.00																									
Épreuve orale	Connaissances professionnelles de technicien(ne) de l'industrie de bois	5		35.00																									
Épreuve pratique	Préparation d'une pièce d'examen de menuiserie ou de l'industrie de meuble et élaboration d'une documentation technique	5		30.00																									
Épreuve pratique	Soutenance de la pièce d'examen et de la documentation technique	5		10.00																									
Résultat obtenu à l'examen professionnel complexe exprimé en note		5																											
<p>Accès au niveau d'éducation/formation suivant</p> <p>A l'enseignement supérieur</p>	<p>Accords internationaux</p>																												
<p>Autres informations relatives au processus de la formation professionnelle</p>																													
<p>Base légale</p> <p>Loi CLXXXVII de 2011 sur la qualification professionnelle Arrêté 27/2012 du 27 août 2012 du Ministre de l'Économie nationale sur les exigences professionnelles et d'examen des formations professionnelles relevant de sa compétence.</p>																													

6. MODES D'ACCES OFFICIELLEMENT RECONNUS POUR OBTENIR LE CERTIFICAT

Description de l'enseignement théorique et pratique professionnels	Part du volume total du programme complet %	Durée (heures/semaines/mois/années)
Ecole/centre de formation	Théorie: 60 % Pratique: 40 %	
Environnement professionnel		
Formation antérieure validée		
Durée totale de la formation		2 ans

Niveau d'entrée requis:

- Baccalauréat

Modules d'exigences professionnelles:

- 10227-12 Exécution sûre du travail
- 10232-12 Matières première de bois
- 10230-12 Produits de l'industrie de meubles
- 10231-12 Produits de menuiserie
- 11498-12 Animation de personnel I (en cas de formations faisant suite au baccalauréat)
- 11500-12 Santé et sécurité sur le lieu de travail

Ce supplément descriptif du certificat a été établi sur la base du guide de remplissage publié sur les sites du Centre national de référence et du Centre national Europass.

Centre national de référence– NSZFH – <http://nrk.nive.hu>

Chef de l'organisateur d'examen:

Date de délivrance: 2023.10.02

CACHET